CRISE ÉCONOMIQUE ET MESURES D'AUSTÉRITÉ

Bouteflika tacle le gouvernement

Rompant avec les discours lénifiants des membres du gouvernement, le Président Bouteflika reconnaît les effets de la crise et appelle les Algériens à revoir leur mode de consommation en l'adaptant aux richesses produites par le pays.

Moins rassurant, le chef de l'Etat tacle davantage l'exécutif en rappelant qu'il avait lui-même ordonné au gouvernement «de dire la vérité au peuple sur la conjoncture actuelle, pour que nous nous accommodions tous d'un mode de consommation adapté à ce que nous produisons comme richesses et que nous renoncions à une économie basée essentiellement sur les recettes des hydrocarbures et de s'orienter vers une économie diversifiée axée sur l'agriculture, l'industrie et les services».

Le message du président de la République prononcé hier à partir de Constantine par son conseiller Mohamed-Ali Boughazi à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 17e édition de la semaine nationale du Coran en présence des ministres des Affaires religieuses et des Wakfs Mohamed Aïssa et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine Mounia Meslem, réitère, ainsi, l'inexorable orientation du pays vers une économie d'austérité.

Une option reconnue certes par les membres de l'exécutif qui ont néanmoins, à chaque occasion, tenté de réconforter l'opinion publique sur les conséquences de cette dernière et d'amoindrir son impact sur le vécu et les habitudes des Algériens.

Précautionneux, Bouteflika a préféré, à ce titre, adresser un rappel à l'ordre à son propre gouvernement en ce sens qu'il insiste sur «le devoir de vérité» tout en alertant sur l'ampleur de la crise sans pour autant en définir ses contours. Et de rappeler : «J'ai appelé le gouvernement à accompagner la société pour bannir et lutter contre toute forme de gaspillage et de dilapidation et à prendre les mesures nécessaires en vue de rationaliser les dépenses publiques», ajoutera-t-il en précisant que les décisions prises étaient induites par les effets d'une «crise économique sévère qui a impacté notre pays et influé sur nos réserves et qui nous oblige à revoir notre mode de consommation et la cadence de notre travail et de nos activités».

Dissertant longuement sur les vertus du travail, le message du président de la République en vient à la conclusion que celui-ci «de par ses valeurs vitales, morales et éducatives, est une véritable école où l'individu s'élève en bon citoyen imprégné des valeurs de patience et de dignité dans une société fière, une école où règnent concorde, cohabitation, esprit collectif et rigueur, pour mieux inculquer le sérieux dans son accomplissement, le sens de responsabilité et la conscience professionnelle qui sont autant de fondamentaux dans l'évolution des nations et peuples épris de progrès et de gloire».

Optimiste quant à l'aptitude du pays à relever le défi, Bouteflika parie sur «la volonté du peuple, son courage et sa détermination à affronter les difficultés» et surtout à défaire «les sentiments de désespoir et d'amertume que certaines parties tentent de répandre». Et à ce titre, il soulignera que pour ces dernières années «notre pays a pu recouvrer sa place parmi les nations et accomplir des réalisations économiques et sociales incontestables, grâce auxquelles nous œuvrons à atteindre l'autosuffisance dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures en privilégiant les investissements alternatifs», soulignant au passage que les secteurs public et privé sont désormais de véritables partenaires au processus de développement.

Sur un autre chapitre, le Président Bouteflika a affirmé que «le terrorisme a terni l'image de l'Islam, projeté les musulmans dans l'égarement et permis aux non-musulmans d'attenter au Coran et de discréditer le Prophète...». Terrorisme qu'il estime définitivement vaincu en terre algérienne puisque son message enchaîne : «Grâce à son référent et à la sagesse de ses enfants, notre société est parvenue à éteindre le feu de la fitna et à mettre fin à l'extrémisme et à la violence. Vigilante et aguerrie, elle saura faire face au moindre danger qui pourrait guetter ses enfants et à la première des tentatives d'endoctrinement de ses jeunes.»

Photo : Samir Sid

Le Président Abdelaziz Bouteflika.

Et de rappeler aux Algériens leur obligation de «défendre l'image de notre religion, car nous avons su comment faire de notre référent un rempart contre l'extrémisme et une voie de modération, et de notre patrie une école universelle de paix et de réconciliation, forte de la maturité de notre peuple et de son attachement aux hautes valeurs d'unité, d'altruisme et de cohésion sociale», a-t-il ajouté.

K. G.

LES LICENCES D'IMPORTATION ÉLARGIES À D'AUTRES PRODUITS INDUSTRIELS

Bouchouareb annonce une évaluation de l'opération de privatisation des entreprises publiques

Une évaluation de l'opération de privatisation des entreprises publiques est lancée en attendant que les résultats soient communiqués au fur et à mesure et au cas par cas. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. Le ministre a également annoncé qu'en ce qui concerne les licences d'importation des véhicules, les concessionnaires seront saisis prochainement en vue de leur fixer leurs quotas.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Invité du forum économique du quotidien *El Moudjahid*, Abdesselam Bouchouareb a révélé qu'une cinquantaine d'entreprises sont concernées par l'opération d'évaluation des privatisations, se gardant d'en dire davantage pour ne pas, dit-il, compromettre le bon déroulement de l'opération, d'autant que, ajoute-t-il, aussi bien des nationaux que des étrangers sont concernés.

Pressé de donner plus de détails, Bouchouareb se contentera de dire «il y a des choses qui sortent (de l'évaluation) mais je préfère ne pas dire davantage», a-t-il répliqué allant même à ne pas exclure de récupérer ces entreprises «s'il s'avère que les partenaires n'ont pas respecté leurs engagements».

Photo : Samir Sid

Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines.

Le recours à la justice n'est pas exclu, laisse entendre Bouchouareb. Ce dernier a dans le même sillage défendu la disposition 66 de la loi de finances 2016 relative à l'ouverture de capital des entreprises publiques jugées déficitaires.

Selon le ministre, la polémique suscitée par cet article de loi chez l'opposition et notamment le PT de Louisa Hanoune «est beaucoup plus politicienne qu'économique», ajoutant que seul le président de la République est habilité à ouvrir le capital des entreprises stratégiques comme Sonatrach ou Sonelgaz.

Dans son plaidoyer en faveur de cet article de loi autorisant l'ouverture de capital au privé national résident à hauteur de 66% contre une minorité de blocage de 34% pour le partenaire public, Abdesselam Bouchouareb a jugé que les financements publics doivent aller vers les projets «réellement structurants» à l'exemple des gisements de minerais pour lesquels un vaste programme sera engagé. «On continue à appréhender le secteur public sous l'angle des année 1970», observe Bouchouareb qui répond à la patronne du Parti des travailleurs en disant : «Les détracteurs de cet article sont les détracteurs du pays.»

Dans le même sillage, Bouchouareb a aussi défendu la teneur de l'article 71 même s'il concerne davantage le ministre des Finances que celui de l'Industrie, en soulignant que rien n'est à craindre puisque «tout se fait sous la responsabilité du Président à travers le Conseil des ministres». L'article en question décrié par les partis de l'opposition donne la possibilité au ministre des Finances de puiser dans le budget d'un secteur pour le verser à un autre. Le PT de Louisa Hanoune accuse tout simplement le ministre des Finances de s'accaparer les prérogatives du chef de l'Etat.

Par ailleurs, à propos des licences d'importation, le ministre de l'Industrie et des Mines a annoncé que celles-ci qui portent dans un premier temps sur trois produits relevant du secteur de l'industrie (ciment, rond à béton, véhicules) seront élargies à l'avenir à d'autres produits industriels à l'instar du bois. «Les fiches techniques pour la filière du ciment et le rond à béton sont fin prêtes», a révélé le ministre qui précise qu'en ce qui concerne la filière automobile, ses services vont saisir prochainement l'ensemble des concessionnaires en vue de leur fixer les quotas d'importation. Un quota qui sera fixé sur la base de la moyenne des importations des deux dernières années divisées par deux.

En outre, des coefficients pénalisants seront appliqués aux concessionnaires qui se déclarent négatifs devant le fisc alors qu'ils ne le sont pas, ou alors ceux qui ne respectent pas le cahier des charges régissant l'activité automobile en Algérie.

Le ministre s'est félicité de ce que ce dernier (cahier des charges) a permis de faire économiser au pays, l'an passé, une enveloppe de 2,6 milliards de dollars d'importation de véhicules, soit l'équivalent de 140 000 véhicules de moins en 2015.

A travers les licences d'importation, l'Algérie ambitionne d'arriver à moins de 200 000 véhicules importés.

Y. D.